

Communiqué de presse Ville de Caen

19 juin 2026

CANICULE : LA VILLE DE CAEN SE MOBILISE POUR PROTÉGER LES HABITANTS, EN PARTICULIER LES PLUS VULNÉRABLES

Un épisode de fortes chaleurs, est annoncé à Caen à partir de ce lundi 22 juin. Face à ce phénomène, la Ville de Caen active un dispositif de prévention et de protection des populations. L'ensemble des services municipaux est mobilisé pour accompagner les habitants durant cet épisode.

La Ville appelle les Caennaises et les Caennais à faire preuve de **vigilance dès ce dimanche** afin de profiter au mieux de la **Fête de la musique**.

Un dispositif renforcé pour les personnes vulnérables

Une attention particulière sera portée aux personnes âgées, isolées, en situation de handicap, aux enfants et aux personnes sans domicile afin de prévenir les risques sanitaires liés aux fortes chaleurs.

Personnes âgées

- **Registre canicule**

Déployé au niveau 3, il permet de garder le contact avec les personnes inscrites à ce dispositif. Les personnes concernées sont contactées par téléphone tout au long de l'épisode de chaleur. L'inscription est à réaliser par la personne elle-même ou un tiers sur le site de la Ville de Caen ou par téléphone auprès du CCAS au 02 31 15 38 57.

- **Accès aux salles climatisées des résidences autonomie**

Les salles climatisées des résidences autonomie sont ouvertes à toutes les personnes âgées qui souhaitent s'y rendre durant cette vague de chaleur. Les agents présents sont particulièrement sensibilisés aux questions d'hydratation, d'aération des locaux en début de journée. Les structures sont également approvisionnées en packs d'eau, brumisateurs...

- **Service d'Accompagnement à Domicile mixte**

Les aides-soignants du CCAS qui accompagnent les personnes âgées à leur domicile veilleront à diffuser les bonnes pratiques sur le rafraîchissement du logement, l'hydratation, l'adaptation des tenues et des horaires de sortie du domicile. Les repas proposés seront plus hydratants lors de ces prochains jours.

Personnes sans domicile fixe

Le restaurant social proposera aux bénéficiaires un accès sans réserve à l'eau via une fontaine réfrigérée.

À la Boussole, la salle commune sera ventilée, un lieu extérieur ombragé sera proposé ainsi qu'un accès aux sanitaires et aux douches. A la fermeture de l'établissement, des bouteilles d'eau seront distribuées aux personnes sans hébergement pour la nuit.

La Ville **travaille en partenariat avec la Croix rouge** afin de renforcer les maraudes durant cette période, avec distribution d'eau, de casquettes et de brumisateurs, et de **sensibiliser les bénéficiaires** aux risques liés à la chaleur.

Accueils de jeunes enfants

Dans les **13 multi-accueils de la Ville et au domicile des Assistantes Maternelles du Service d'Accueil Familial**, les actions d'aération des locaux lorsqu'il fait frais, de fermeture des volets lorsqu'il fait chaud, l'arrosage des cours, l'utilisation de ventilateurs et de brumisateurs, l'adaptation des tenues enfants, des activités (jeux d'eau quotidiens) et des sorties extérieures (le matin, selon la météo, dans des espaces ombragés) seront mises en place.

Les agents sont également **sensibilisés à l'hydratation régulière, la surveillance des signes de déshydratation et l'importance de la protection solaire.**

Les écoles caennaises

Les services de la Ville sont fortement mobilisés pour mettre en place des mesures concrètes dans les écoles :

Dès lundi, toutes les écoles disposeront de **brumisateurs rechargeables** : trois par classe, avec un stock complémentaire prévu en cas de casse. Il s'agit de modèles rechargeables au robinet, réutilisables dans la durée.

Des gourdes, des brumisateurs et un stock de casquettes seront également mis à disposition afin de pouvoir dépanner les enfants qui auraient oublié leur équipement.

Des solutions complémentaires sont en cours de déploiement ou d'étude selon les situations : ventilateurs, équipements d'occultation et autres aménagements permettant de limiter les effets de la chaleur. Les délais de livraison et d'installation restent à confirmer.

Une attention particulière est portée aux écoles les plus exposées. Dans les Algeco de l'école des Vikings, des climatiseurs seront installés lundi matin. **Une salle climatisée** sera également mise en place dans les écoles Lesage, Bosnières et Vieira da Silva, ainsi que **des ventilateurs** à Jean Guéhenno et Puits Picard.

Enfin, un **courrier a été adressé aux directeurs d'école ainsi qu'aux personnels municipaux** pour rappeler les mesures de prévention et les consignes à mettre en œuvre pour protéger les enfants et les équipes

éducatives. Les agents municipaux sont également mobilisés afin d'adapter au mieux les temps périscolaires.

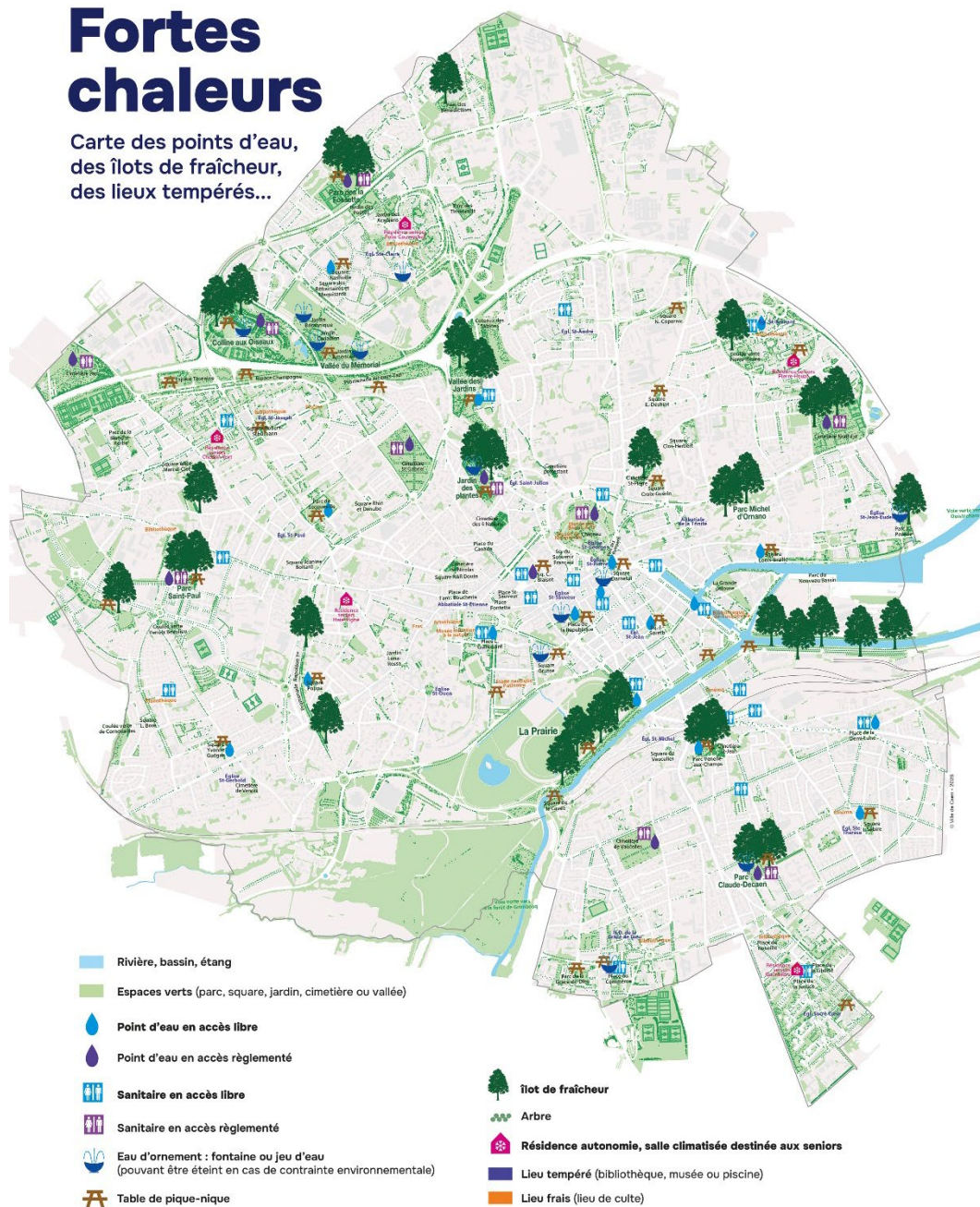
Des mesures pour l'ensemble des habitants

Les horaires d'ouverture des parcs et jardins sont étendus durant cette épisode de canicule. Ils resteront ouverts jusqu'à 22h30 tous les soirs.

Une carte des zones de fraîcheur et des points d'eau proposés dans la ville est mis à disposition des habitants sur le [site de la Ville](#).

Fortes chaleurs

Carte des points d'eau, des îlots de fraîcheur, des lieux tempérés...



Des politiques menées pour réduire les conséquences des vagues de chaleur

Au-delà de la réponse d'urgence nécessaire en vue de cette vague de chaleur, des politiques ont été menées depuis plusieurs années pour adapter la ville à ces vagues de chaleur.

Entre 2020 et 2024, plus de 7 hectares de surfaces imperméables ont été transformées en espaces végétalisées. **13 294 m² de surfaces ont été végétalisées en 2025, sur 25 sites.** La débitumisation permet un meilleur écoulement des eaux de pluie et une atténuation de la chaleur en ville.

Sont notamment concernés les espaces publics parmi lesquels la place Courtonne, le Château, l'esplanade Malraux ou encore les fossés Saint Julien. **Les cours d'écoles font aussi l'objet d'un travail de végétalisation** : Lesage et Lyautey en 2023, Reine Mathilde et Bosnières en 2024, Henri Brunet et Pigicière en 2025. L'école du Clos Herbert sera elle aussi végétalisée cet été.

La végétalisation des espace publics fait aussi partie intégrante des grands projets d'aménagement urbain parmi lesquels ces dernières années la réfection de la rue d'Auge ou le réaménagement de la place Foch.

Enfin, **les bâtiments municipaux, en particulier les écoles font l'objet de campagnes de rénovation régulières** (annuelles pour les écoles) afin d'adapter au mieux les structures aux fortes chaleurs notamment en matière d'isolation. Près d'un million d'euros a été consacrée à la campagne de travaux de l'été 2025 dans les écoles.

Les bons réflexes à adopter

Au-delà du dispositif municipal, **la Ville de Caen rappelle à l'ensemble des habitants les gestes essentiels pour se protéger et protéger leurs proches pendant cet épisode de fortes chaleurs** :

Boire de l'eau régulièrement, sans attendre d'avoir soif, et éviter les boissons alcoolisées ainsi que les boissons très sucrées ou très froides.

Maintenir son logement frais : fermer les volets et les fenêtres exposés au soleil le jour, aérer tôt le matin et tard le soir lorsque l'air extérieur est plus frais.

Éviter de sortir et de pratiquer une activité physique ou un effort important aux heures les plus chaudes, généralement entre 12h et 16h.

Ne jamais laisser un enfant ou un animal seul dans un véhicule, même quelques minutes.

Surveiller l'apparition de signes d'alerte (maux de tête, crampes, fatigue intense, vertiges, confusion) et contacter un professionnel de santé ou les secours en cas de malaise.

Numéro vert canicule : 0 800 06 66 66 (appel gratuit, du lundi au samedi de 9h à 19h).

En cas d'urgence : 15 (SAMU) ou 112 (numéro d'urgence européen)

Contact presse Ville de Caen :

Sophie de Floris

02 31 30 45 03 / 07 89 28 38 29 / s.defloris@caen.fr